

 <p><i>Humanit�s</i></p> <p>UTBM F 90010 Belfort Cedex t�l. 03.84.58.31.75 fax. 03.84.58.31.78 e-mail &lt;pr�nom.nom&gt;@utbm.fr <a href="http://www.utbm.fr">http://www.utbm.fr</a></p>	<p>GE 07</p> <p><b>Gestion financi�re et de l'investissement</b></p> <p><b>Premier partiel</b></p> <p><b>Dur�e : 1 heure 30 + 5 minutes de lecture des questions</b></p>
<p><b>Christian GIRARDOT</b></p>	<p><b>Mercredi 16 novembre 2011</b></p>

### ** tude de cas : la soci t  FERRY CAPITAIN**

Le sujet comporte cinq dossiers. Les cinq dossiers sont ind pendants.

#### **Consignes :**

- *Les documents de cours, les documents de TD, les traducteurs  lectroniques, les ordinateurs portables, les t l phones mobiles et les tablettes ne sont pas autoris s.*
- *Les annexes ne servent qu'  traiter les questions sp cifi es.*
- *Vous signerez chaque copie utilis e et la premi re page des annexes restitu es.*
- *Vous veillerez   la pr sentation de la copie.*
- *Vous s parerez distinctement les diff rents dossiers.*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

**Rappel :** *L'unit  mon taire en vigueur en France est l'euro et sa d clinaison le centime d'euro.*

La soci t  FERRY CAPITAIN est une PMI organis e sous la forme d'une soci t  par actions simplifi e (SAS) au capital social de 7 500 000 euros r parti en 75 000 actions de nominal 100 euros. La soci t  FERRY CAPITAIN a  t  cr e en 1967. Elle est issue d'une entreprise cr e d s 1831. L'actuelle pr sidente de la soci t  FERRY CAPITAIN est Mme Marthe Prunier. Le si ge social de la soci t  FERRY CAPITAIN se situe   Vecqueville Bussy (Haute-Marne). Elle dispose d'un  tablissement secondaire   Thonnance-les-Joinville (Haute-Marne). L'exercice comptable de la soci t  FERRY CAPITAIN co incide avec l'ann e civile. La soci t  FERRY CAPITAIN emploie 430 salari s au 31/12/2010. La soci t  FERRY CAPITAIN est sp cialis e dans la fonderie, le moulage l'usinage et l'assemblage de pi ces de grande dimension (jusqu'  14 m tres de diam tre) et de fort tonnage (jusqu'  250 tonnes) pour les plus grands groupes industriels mondiaux. La soci t  FERRY CAPITAIN a obtenu la certification ISO 14001.

Liste des annexes fournies avec le sujet :

- Annexe 1 : Extrait du plan de comptes utilisé par la société FERRY CAPITAIN
- Annexe 2 : Durée et taux d'amortissement
- Annexe 3 : Tableau DGFIP n° 2050 – bilan actif (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 4 : Extrait du plan d'amortissement en système linéaire du four de seize tonnes (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 5 : Extrait du plan d'amortissement en système dégressif du four de seize tonnes (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 6 : Extrait du plan d'amortissement du four de seize tonnes avec avantage fiscal retraité (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 7 : Tableau DGFIP n° 2052 – compte de résultat 1<sup>ère</sup> partie (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 8 : Tableau DGFIP n° 2053 – compte de résultat 2<sup>e</sup> partie (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 9 : Plan d'amortissement en système linéaire de la fraiseuse-aléseuse à commande numérique cinq axes cédée (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 10 : Plan d'amortissement en système dégressif de la fraiseuse-aléseuse à commande numérique cinq axes cédée (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 11 : Extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2011 (à compléter et à restituer avec la copie)

**PREMIER DOSSIER**

La société FERRY CAPITAIN a acquis le 08/06/2011 la version 2011 du progiciel de CFAO intégrée TopSolid de l'éditeur français Missler Software. Ce progiciel a été mis en service le 21/06/2011. Le montant de la facture s'élève à 230 000 euros H.T. pour une licence d'utilisation de douze postes.

Ce progiciel relève du taux normal de TVA à 19,6 %. Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à l'acquisition d'un tel progiciel.

Lors de la mise en service, il a été décidé d'amortir économiquement ce logiciel selon le système linéaire sur une durée de trois ans.

Travail à faire :

1. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la société FERRY CAPITAIN l'acquisition du progiciel (facture n° 8164). Le règlement de la facture n'est pas demandé [1 point].
2. Calculer la dotation annuelle aux amortissements du progiciel TopSolid à la clôture de l'exercice au 31/12/2011 [0,5 point].
3. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la société FERRY CAPITAIN la dotation annuelle aux amortissements du progiciel TopSolid au 31/12/2011 [0,5 point].
4. Compléter le tableau DGFIP n° 2050 – bilan actif au 31/12/2011 en supposant qu'il s'agisse du seul progiciel détenu par la société FERRY CAPITAIN (annexe 3 à compléter et à restituer avec la copie) [0,5 point].

## DEUXIÈME DOSSIER

La société FERRY CAPITAIN a acquis le 24/03/2011 un four de seize tonnes dédié à la coulée de l'acier. Ce four est acquis à l'état neuf auprès du fabricant italien Scame Forni Industriali.

Le prix d'achat net s'élève à 482 000 euros H.T. Le prix d'achat net H.T. est assujéti au taux normal de TVA de 19,6 %. Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à l'acquisition d'un tel équipement industriel neuf.

Les frais d'installation facturés par le prestataire français agréé par le fournisseur italien du four s'élèvent à 27 000 euros H.T. (TVA au taux normal de 19,6 % en sus).

Cet équipement industriel a été mis en service le 09/06/2011 après formation des techniciens et des opérateurs et réalisation de diverses simulations. Le coût des journées de formation est évalué à 10 000 euros H.T. (exonération de la TVA).

Lors de la mise en service, il a été décidé d'amortir économiquement cet équipement industriel selon le système linéaire sur une durée de quinze ans. Cependant, sur conseil de l'expert-comptable de la société FERRY CAPITAIN, les dirigeants ont décidé de bénéficier de l'avantage fiscal relatif au système dégressif en vigueur à cette date.

### Travail à faire :

1. Déterminer la valeur d'acquisition amortissable du four de seize tonnes [0,5 point].
2. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la société FERRY CAPITAIN la valeur d'acquisition amortissable du four de seize tonnes (facture n° 1275). Le règlement de la facture n'est pas demandé [1 point].
3. Présenter les quatre premières lignes du plan d'amortissement du four de seize tonnes selon le système linéaire (annexe 4 à compléter et à restituer avec la copie) [1 point].
4. Présenter les quatre premières lignes du plan d'amortissement du four de seize tonnes selon le système dégressif (annexe 5 à compléter et à restituer avec la copie) [2 points].
5. Présenter les quatre premières lignes du plan d'amortissement avec avantage fiscal retraité du four de seize tonnes (annexe 6 à compléter et à restituer avec la copie) [0,5 point].
6. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la dotation annuelle aux amortissements du four de seize tonnes au titre de l'exercice clos au 31/12/2014 [1,5 point].
7. Reporter la dotation annuelle aux amortissements au 31/12/2014 sur les tableaux DGFIP n° 2052 et 2053 – compte de résultat 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> partie en supposant qu'il s'agisse du seul actif amortissable détenu par la société FERRY CAPITAIN (annexes 7 et 8 à compléter et à restituer avec la copie) [0,5 point].

### TROISIÈME DOSSIER

La société FERRY CAPITAIN a émis le 10/08/2011 la facture n° 12549 par laquelle elle cède une fraiseuse-aléuseuse à commande numérique cinq axes à une autre entreprise industrielle. Le prix de cession H.T. s'élève à 21 000 euros (TVA à 19,6 % en sus).

Cette machine industrielle avait été acquise neuve le 06/04/2006 auprès du fabricant italien Lazzati. Sa valeur d'acquisition amortissable H.T. s'élevait à 132 000 euros (TVA à 19,6 % en sus). Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se posait quant à l'acquisition d'un tel équipement industriel neuf.

Cette machine industrielle avait été mise en service le 26/04/2006 après la formation des opérateurs et techniciens et réalisation de divers jeux d'essai.

Lors de la mise en service, il avait été décidé d'amortir la fraiseuse-aléuseuse à commande numérique cinq axes sur une durée de huit ans en bénéficiant de l'avantage fiscal relatif au système dégressif en vigueur à cette date.

#### Travail à faire :

1. Compléter le plan d'amortissement de la fraiseuse-aléuseuse à commande numérique cinq axes selon le système linéaire jusqu'à l'exercice de cession (annexe 9 à compléter et à restituer avec la copie) [1,5 point].
2. Compléter le plan d'amortissement de la fraiseuse-aléuseuse à commande numérique cinq axes selon le système dégressif jusqu'à l'exercice de cession (annexe 10 à compléter et à restituer avec la copie) [2,5 points].
3. Enregistrer au 10/08/2011 – selon la technique du journal – la facture relative à la cession de la fraiseuse-aléuseuse à commande numérique cinq axes [1 point].
4. Enregistrer au 31/12/2011 – selon la technique du livre-journal – la dotation annuelle aux amortissements la fraiseuse-aléuseuse à commande numérique cinq axes cédée [1,5 point].

## QUATRIÈME DOSSIER

Parmi les actifs pris en crédit-bail par la société FERRY CAPITAIN, on relève un contrat portant sur une grenailleuse à jet libre 8 000 \* 8 000 \* 1 500 livré par le fabricant français Omia Industries.

Les caractéristiques de ce contrat de crédit-bail sont les suivantes :

- Valeur d'acquisition H.T. : 67 000 euros (TVA à 19,6 % en sus)
- Valeur d'achat résiduelle H.T. à l'échéance du contrat : 2 000 euros (TVA à 19,6 % en sus)
- Valeur du dépôt de garantie versé : 2 000 euros (exonéré de TVA)
- Le contrat a été signé le 11/09/2008 pour une durée de huit ans
- La grenailleuse à jet libre a été mise en service le 18/09/2008
- Valeur de la redevance mensuelle H.T. : 950 euros (TVA à 19,6 % en sus)
- La redevance est prélevée sur le compte bancaire de la société FERRY CAPITAIN chaque 11 du mois
- Le prélèvement de la première redevance est intervenu le 11/09/2008
- La dernière redevance sera prélevée le 11/08/2016
- La grenailleuse à jet libre aurait été amorti économiquement, selon le système linéaire, sur une durée de huit ans si elle avait été acquise en pleine propriété par la société FERRY CAPITAIN
- Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à la prise en crédit-bail d'une grenailleuse à jet libre
- Aucun incident de paiement n'est intervenu depuis la signature du contrat

### Travail à faire :

1. Enregistrer – selon la technique du journal – la redevance prélevée sur le compte courant bancaire de la société FERRY CAPITAIN le 11/10/2011. La société FERRY CAPITAIN a reçu l'avis de débit n° D83649 de sa banque [0,5 point].
2. Présenter l'extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2011 (annexe 11 à compléter et à restituer avec la copie) [2 points].

## CINQUIÈME DOSSIER

La société FERRY CAPITAIN réalise plus des  $\frac{3}{4}$  de son chiffre d'affaires à l'international. Parmi les contrats obtenus en 2011, on relève un contrat avec un client indonésien. Ce contrat porte sur la réalisation d'engrenages destinés à être utilisés dans un four à ciment. Le montant du contrat s'élève à 392 478 000 roupies indonésiennes (IDR). Cette vente à l'exportation est exonérée de TVA. La société FERRY CAPITAIN n'a pas contracté de couverture de change. La facture a été émise par la société FERRY CAPITAIN le 09/02/2011. Cette facture n° 11346 a été acquittée par le client en totalité le 08/04/2011 au moyen du virement bancaire international n° 741937 sur le compte bancaire de la société FERRY CAPITAIN. On négligera les commissions prélevées par la banque de la société FERRY CAPITAIN.

Les cours de change relatifs à cette opération sont les suivants :

- Cours le 09/02/2011 : 1 € = 12 196,50 IDR
- Cours le 08/04/2011 : 1 € = 12 728,25 IDR

### Travail à faire :

1. Calculer la valeur de la facture en euros à la date de facturation [0,25 point].
2. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture émise le 09/02/2011 par la société FERRY CAPITAIN et envoyée au client indonésien [0,5 point].
3. Calculer la valeur de la facture en euros à la date de règlement [0,25 point].
4. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – le règlement perçu le 08/04/2011 par la société FERRY CAPITAIN de son client indonésien [0,5 point].

**ANNEXE 1**  
**Extrait du plan de comptes utilisé par la société FERRY CAPITAIN**

Numéros des comptes	Intitulés des comptes
...	...
145	Amortissements dérogatoires
...	...
205	Concessions, brevets et droits similaires
215	Installations techniques, matériel et outillage industriels
...	...
261	Autres titres de participation
271	Autres titres immobilisés – droit de propriété
...	...
2805	Amortissements des concessions, brevets et droits similaires
2815	Amortissements des installations techniques, matériel et outillage industriels
...	...
411	Clients
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
...	...
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services
44562	État – TVA déductible sur immobilisations
44571	État – TVA collectée
462	Créances sur cessions d'immobilisations
...	...
512	Banque
...	...
601	Achats de matières premières
612	Redevances de crédit-bail
...	...
666	Pertes de change
...	...
6752	Valeur comptable nette des immobilisations corporelles cédées
68111	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles
68112	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires
...	...
701	Ventes de produits finis
706	Ventes de prestations de services
...	...
766	Gains de change
...	...
7752	Produits des cessions d'immobilisations corporelles
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires

**ANNEXE 2**  
**Durée et taux d'amortissement**

Durée d'utilisation (en années)	Taux linéaire	Biens acquis ou fabriqués entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2001 et le 3 décembre 2008 et depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2010		Biens acquis ou fabriqués entre le 4 décembre 2008 et le 31 décembre 2009	
		Coefficient	Taux dégressif	Coefficient	Taux dégressif
1	100,00				
2	50,00				
3	$33^{1/3}$	1,25	41,67	1,75	58,33
4	25,00	1,25	31,25	1,75	43,75
5	20,00	1,75	35,00	2,25	45,00
6	$16^{2/3}$	1,75	29,17	2,25	37,51
$6^{2/3}$	15,00	2,25	33,75	2,75	41,25
8	12,50	2,25	28,13	2,75	34,38
10	10,00	2,25	22,50	2,75	27,50
12	$8^{1/3}$	2,25	18,75	2,75	22,91
15	$6^{2/3}$	2,25	15,00	2,75	18,34
20	5,00	2,25	11,25	2,75	13,75



## ANNEXE 3 (à compléter et à restituer avec la copie)

### Tableau DGFIP n° 2050 – bilan actif au 31/12/2011



N° 10937 \* 13  
Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050 2011

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT**

Février 2011 – 106 241

N° 2050 - IMPRIMERIE NATIONALE

Désignation de l'entreprise : _____		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/>	
Adresse de l'entreprise _____		Durée de l'exercice précédent * <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/>	
Numéro SIRET * <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N clos le, N - 1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>BK</b>
STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
<b>TOTAL (III)</b>		<b>CJ</b>	<b>CK</b>
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>LA</b>
Requis : (1) Doit être au hail :		(2) Part à moins d'un ac des immobilisations financières nets :	(3) Part à plus d'un ac :
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :
		CP	CR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**ANNEXE 4 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Plan d'amortissement du four seize tonnes amorti selon le système linéaire**

Désignation du bien : Four 16 tonnes

Date d'acquisition :

Date de mise en service :

Valeur d'acquisition amortissable H.T. :

Durée d'amortissement prévue :

Taux d'amortissement linéaire :

Date de clôture du premier exercice comptable :

Prorata du premier exercice :

Exercices	Valeur amortissable	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

**ANNEXE 5 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Plan d'amortissement du four 16 tonnes amorti selon le système dégressif**

Désignation du bien : Four 16 tonnes  
 Date d'acquisition :  
 Date de mise en service :  
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :  
 Durée d'amortissement prévue :  
 Taux d'amortissement linéaire :  
 Coefficient dégressif :  
 Taux d'amortissement dégressif :  
 Taux d'amortissement linéaire égal ou immédiatement supérieur :  
 Date de clôture du premier exercice comptable :  
 Prorata du premier exercice :

Exercices	Valeur nette comptable début d'exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

**ANNEXE 6 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Plan d'amortissement du four 16 tonnes avec retraitement de l'avantage fiscal**

Désignation du bien : Four 16 tonnes

Date d'acquisition :

Date de mise en service :

Valeur d'acquisition amortissable H.T. :

Exercices	Amortissements fiscaux	Amortissements économiques	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises

**ANNEXE 7 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Tableau DGFIP n° 2052 – Compte de résultat 1<sup>ère</sup> partie**



N° 10167 \* 15

③

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2011

Formulaire obligatoire lanié 53 A  
du Code général des impôts.

		Exercice N			Exercice (N+1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : _____					Néant <input type="checkbox"/>	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW		
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX		
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Sur risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supposée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)					GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2052 - IMPRIMERIE NATIONALE

6 février 2011 - 106 533

**ANNEXE 8 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Tableau DGFIP n° 2053 – Compte de résultat 2<sup>e</sup> partie**



N° 10947 \* 13

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2011

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise _____ Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>		HN	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	YG	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

 RENVOIS  
 Réviser 2011 – 106 3/16

N° 2053 – IMPRIMERIE NATIONALE

**ANNEXE 9 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Plan d'amortissement de la fraiseuse-aléuseuse à commande numérique cinq axes cédée et amortie selon le système linéaire**

Désignation du bien : Fraiseuse-aléuseuse à CN cinq axes  
 Date d'acquisition du bien :  
 Date de mise en service du bien :  
 Valeur d'acquisition H.T. :  
 Durée d'amortissement prévue :  
 Taux d'amortissement linéaire :  
 Date de clôture du premier exercice comptable :  
 Prorata du premier exercice :  
 Date d'ouverture de l'exercice de cession :  
 Date de cession :  
 Prorata de l'exercice de cession :

Exercices	Valeur amortissable	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

**ANNEXE 10 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Plan d'amortissement de la fraiseuse-aléuseuse à commande numérique cinq axes cédée et amortie selon le système dégressif**

Désignation du bien : Fraiseuse-aléuseuse à CN cinq axes  
 Date d'acquisition :  
 Date de mise en service :  
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :  
 Durée d'amortissement prévue :  
 Taux d'amortissement linéaire :  
 Coefficient dégressif :  
 Taux d'amortissement dégressif :  
 Taux d'amortissement linéaire égal ou immédiatement supérieur :  
 Date de clôture du premier exercice comptable :  
 Prorata du premier exercice :  
 Date d'ouverture de l'exercice de cession :  
 Date de cession :  
 Prorata de l'exercice de cession :

Exercices	Valeur nette comptable début d'exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice



**ANNEXE 11 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2011**

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel H.T.
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à un an	De plus d'un an jusqu'à cinq ans au plus	À plus de cinq ans	Total à payer	
Installations techniques, matériel et outillage industriels							